



# La Lettre Municipale

N° 5 Février Mars 2009

Commune de BURLATS

## La Mairie à votre service

Secrétariat : 05 63 35 07 83

### Jours et heures d'ouverture au public

Lundi		13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 15 h 00
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 15 h 00
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

### Assistante sociale

Tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h

## Informations

### Quelques conseils de la gendarmerie

La gendarmerie enregistre un nombre croissant d'escroqueries subies par le biais d'internet. La facilité d'utilisation de ce moyen de communication, la possibilité d'effectuer des achats sans se déplacer peuvent faire de vous la cible privilégiée des escrocs. Lors de paiements par carte bancaire, il convient de vous s'assurer au préalable que le site est protégé (https et cadenas). Il ne faut jamais communiquer le moindre renseignement concernant les codes secrets d'accès bancaires ou à différents serveurs. Ces conseils valent également pour les sollicitations dont vous pouvez faire l'objet par le biais de la téléphonie fixe ou mobile.

L'usage de la carte bancaire est un moyen qui facilite la vie des usagers (retraits de numéraires aux distributeurs, paiement de carburant dans les stations services...) il faut rester prudent en s'assurant qu'aucune personne n'est en mesure de vous voir composer votre code secret. Si pour une raison que vous ignorez votre carte reste bloquée dans un distributeur de billets, il faut vous abstenir de recomposer le code. Certains escrocs montent un dispositif bloquant votre carte puis s'approchent de vous et vous conseillent de recomposer votre code pour faire éjecter votre carte. Ils attendent alors votre départ et récupèrent la carte qu'ils pourront utiliser à loisir puisqu'ils connaissent votre code secret.

Enfin dans bien d'autres domaines, quelques simples mesures de prudence peuvent vous éviter des déconvenues :

- signaler à la gendarmerie et à vos voisins votre départ lors de vacances estivales
- ne pas laisser votre boîte aux lettres déborder lorsque vous vous absentez plusieurs jours

## Billet d'humeur

### Stationnement sauvage

Bien que la municipalité fasse des efforts pour améliorer et embellir les espaces publics, et notamment l'environnement de la salle de la papeterie avec le parking et les espaces verts, bon nombre d'automobilistes ne respectent pas les règles élémentaires de civisme. Dégradant régulièrement avec leur véhicule ces aménagements, les contrevenants feront l'objet de poursuites.



## SCIERIE BOSC

### NOUVELLES ACTIVITÉS :

### BOIS ET MATÉRIAUX ÉCOLOGIQUES

Bois - Isolants - Chaux - Cloisons - Finitions

21 Avenue du Sidobre 81 100 Les Salvages

Tel : 05.63.51.02.20 Mail scieriebosc@orange.fr

Ouverture : le jeudi et vendredi de 8h30 à 19 h  
le samedi de 9 h 00 à 12 h 30

- fermer votre véhicule et votre maison même en cas d'absence momentanée

- signaler à la brigade tout mouvement suspect et relever les immatriculations des véhicules dont les occupants vous paraissent douteux.

Ces simples conseils qui ne se veulent pas exhaustifs, découlent des observations que les personnels de la communauté de brigades de ROQUECOURBE réalisent au quotidien et qui mettent en évidence que la prudence n'est malheureusement pas toujours de mise.

N'hésitez pas à faire appel à la gendarmerie en cas de problème.

### Téléphones des différentes brigades

Roquecourbe 05 63 70 83 17

Montredon-Labessonnié : 05 63 70 83 20

Vabre : 05 63 50 78 05

17 en cas d'urgence

Le Lieutenant BERTHOUMIEU  
Commandant la communauté de  
brigades de ROQUECOURBE

## **Tri sélectif**

### **LE CABAS**

A partir du moment où vous avez retiré votre cabas, vous devez vous en servir. Le restant des sacs jaunes en votre possession peut être utilisé pour les ordures ménagères. Il est recommandé aussi d'aplatir les emballages, d'écraser les bouteilles plastiques, de découper les gros cartons avant de les jeter en vrac dans les containers à couvercle jaune afin de réduire le volume pour optimiser le remplissage.

### **RAPPEL JOURS DE RAMASSAGE**

Ordures ménagères (sacs noirs) : **lundi et vendredi**  
Containers jaunes : **mercredi**

### **IMPORTANT**

La collecte en porte à porte des sacs jaunes étant supprimée, vous devez impérativement vider votre cabas dans les containers à couvercle jaune mis à votre disposition à proximité de votre domicile.

## **URBANISME**

La Municipalité envisage, dans le but de favoriser l'accès à la propriété, de conclure un partenariat avec la société PAPVER (lotisseur des Vignals) et ASSOCIL (organisme de prêt).

Ce partenariat permettrait aux futurs propriétaires à revenus modestes de bénéficier d'un PASS FONCIER. Celui-ci ne peut être accordé que sous certaines conditions : être primo accédant de votre résidence principale, ne pas dépasser un plafond de ressources, recevoir une subvention d'une collectivité locale.

Le PASS FONCIER permet de payer en deux temps : d'abord la construction de votre maison, ensuite le terrain. Vous bénéficiez en outre de la TVA à 5,5 % pour les travaux et d'une subvention municipale de 4 000 €. Pour plus d'informations sur l'accès sociale à la propriété et sur le PASS FONCIER, vous pouvez contacter l'organisme de prêt à l'adresse suivante :

ASSOCIL 6 rue de Bisséous 81 100 Castres **Tel** : 05 63 62 00 20 **Mail** : [groupe-associl@wanadoo.fr](mailto:groupe-associl@wanadoo.fr).

La Municipalité pourrait s'engager sur 6 lots. Si vous êtes intéressés, faites vous connaître auprès du secrétariat de la Mairie le plus tôt possible afin de pouvoir bénéficier de ces mesures.

## **Débatte en Conseil Municipal du 04/12/08**

**Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.**

### **Demandes de subventions**

Les demandes de subventions au titre de la DGE 2009 concerneront le projet de construction de cuisine centrale ainsi que l'acquisition d'un véhicule pour la régie de l'eau.

Une subvention est sollicitée auprès de la DRAC, du Conseil Régional et du Conseil Général pour la deuxième tranche de la collégiale.

Au titre des crédits d'Etat, une subvention est demandée pour la réhabilitation du temple des Salvages.

### **Délégation au Maire pour choix entreprises aménagement square Burlats**

Le Conseil Municipal donne mandat au maire pour choisir l'entreprise qui réalisera les travaux.

### **Autorisation signature avenant Contrat Enfance et Jeunesse**

Afin de continuer à percevoir l'engagement financier de la CAF, le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à signer un avenant au Contrat Enfance et Jeunesse permettant de maintenir les actions du Contrat Temps Libre échues au 31/12/2007 et d'intégrer les actions nouvelles

(augmentation de la capacité d'accueil pour les 6-12ans pour les vacances d'hiver et de printemps; ouverture du centre de loisirs aux vacances de Toussaint)

### **Choix du mode de gestion du service eau-assainissement**

Le contrat avec la Lyonnaise de l'eau arrive à expiration en septembre 2009.

Il faut choisir entre repartir vers une délégation de service public ou créer notre régie

Après la présentation d'un diaporama pour nous aider dans notre réflexion et notre décision par Serge Sérieys, le Conseil Municipal décide de créer sa propre régie à partir du 1er Octobre 2009

### **Attributions de subventions**

Une subvention exceptionnelle de 3 520 € est accordée à la crèche la Ribambelle au titre de l'année 2008.

Pour la rénovation du terrain de tennis de la Bourdarié, la municipalité verse une subvention de 14 105 € pour un montant de travaux de 23 000 €, la différence (8895 €) étant prise en charge par le Conseil Général.

Une subvention de 300 € est accordée à la fédération de pêche pour l'engazonnement des abords du plan d'eau du Lézet.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 26 Mars 2009 à 20 h30**

*Les compte-rendus des différents conseils municipaux sont affichés dans leur intégralité et consultables au secrétariat de la mairie.*

## Travaux

### Columbarium

Les travaux sont à ce jour terminés. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la mairie aux heures habituelles d'ouverture.



### Salle de la papeterie

Afin de protéger et de pouvoir entretenir le soubassement à l'intérieur de toute la salle, un lino lessivable a été collé.

### Square Adélaïde de Burlats

Les travaux de réaménagement du square ont commencé. Ils dureront 15 semaines pour se terminer aux environs de la fin mai 2009. Nous remercions par avance les riverains et usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée durant le chantier.



Dès le mois de juin, nous profiterons tous d'un parking aménagé, d'un boulodrome, d'une aire de jeux avec espaces verts, de cheminements piétonniers. La mise en valeur par la lumière d'une partie des vestiges de la collégiale sera également réalisée.



### Eglise de Lafontasse

Concluant la restauration des façades et du clocher de l'église Saint Martial de Lafontasse, un paratonnerre et une horloge viennent d'être installés.

### Eclairage public

Nous poursuivons les travaux d'extension et d'amélioration de l'éclairage public dans différents secteurs de la commune.

**Lac du Lézer** L'excellente collaboration avec l'association de pêche a permis de réaménager ce site.

Les berges ont été redessinées. Une aire de pique-nique, un boulodrome et un parking permettront aux pêcheurs et promeneurs de profiter au maximum de cet espace de détente et de loisirs.



### Avec nos élus

Lors d'une visite dans le Tarn, l'architecte en chef des monuments historiques, M. Calvel, s'est déplacé tout spécialement à Burlats.



En parallèle aux travaux du square, il a validé les aménagements de la cour intérieure de la collégiale qui lui ont été proposés par la municipalité. Il a donné en outre de précieux conseils pour la mise en valeur par la lumière.

### Au Centre de Loisirs des Vignals

Le centre de loisirs a ouvert ses portes du lundi 9 au vendredi 13 février 2009. Des activités ludiques et variées ont été proposées à un jeune public réceptif, dynamique et en bonne forme dès le matin ...

Ainsi, les 3-6 ans ont pu participer à des activités autour du thème de carnaval (décoration de masques) tandis que les 6-12 ans jouaient aux stylistes en herbe en élaborant panoplies, robes et boucliers. L'invention d'une planche à BD avec matériau à l'appui a tout autant passionné les grands durant deux matinées.



La présentation du Carnaval avec ses origines et son histoire a pu aboutir sur des créations libres et des décors surprenants. Un quizz costumes suivi d'un bal masqué ont clôturé l'après-midi du mercredi.

Pour varier toujours plus, la découverte de nouveaux jeux de société a enthousiasmé tous les âges et la préparation de crêpes et de gaufres gourmandes a fait la joie de tous.

Egalement au programme de cette semaine bien remplie, des sorties telles que : bowling aux Salvages avec pistes adaptées aux petits et aux débutants, sport à l'Hautpouloise de Mazamet avec trampoline, parcours d'éveil et gymnastique encadrés par des intervenantes sportives très professionnelles et accueillantes. Une après-midi à renouveler vu le succès rencontré.



Les vacances se sont terminées le vendredi par la venue toujours très appréciée de Stéphane, intervenant du Kangourouland de Castres qui initie les enfants aux joies du skate-board.

L'équipe d'animation a passé une semaine bien agréable auprès de tous les enfants et se réjouit de l'effectif grandissant des 6-12 ans.

Rendez-vous donc aux vacances de printemps du 06 au 10 avril 2009.

## Vie locale : ça c'est déjà passé !!!

### Voeux du Maire

Samedi 10 Janvier, Jean-Marie Fabre, entouré de son équipe, a présenté au nom de la municipalité, ses voeux pour l'année 2009. Ce fut l'occasion d'honorer Maryse Albert (ancienne secrétaire de Mairie) et Mesdames Michèle Albert et Anne-Marie Peyrouti (anciennes enseignantes sur la commune) en leur remettant la médaille de la ville.



Au cours de cette sympathique manifestation, les lauréats du concours des balcons et des jardins fleuris furent récompensés. Félicitations à Me Farret de l'Arthuzié et Me Bourdiol de Burlats qui ont obtenu le premier prix dans leur catégorie respective.

### Goûter des aînés

Dimanche 11 janvier, les aînés de la commune se sont retrouvés à la salle multiculturelle de la papeterie des Salvages pour le traditionnel goûter annuel. L'animation théâtrale d'une heure faite de courtes scènes interprétées par les comédiens de la troupe "Théâtre sans façon" connut un vif succès. Après l'incontournable galette des rois accompagnée de douceurs et de cidre, nos aînés, faisant preuve de vitalité et d'un enthousiasme communicatif, ont dansé jusqu'à la fin de cette après-midi festive.



L'association Musiphiles et l'ensemble du personnel du Moulin des Sittelles, avaient invité le vendredi 23 janvier à 19 h 45 les adhérents pour leur présenter les voeux 2009 les plus chaleureux. Après l'audition d'une partie des élèves des ateliers musiphiles et un moment musical avec les professeurs, tous ont partagé la galette des rois. Echanges, rires et bonne humeur ont clôturé cette sympathique soirée très conviviale.



### Ronde givrée

Nous remercions les différentes associations communales qui ont assuré le ravitaillement et la sécurité sur la première étape de la ronde givrée.

Le club des jardiniers de France de Lacrouzette vous invite à une réunion de jardinage sur le thème « La Greffe des Arbres Fruitières »

**Mardi 17 Mars 2009 à 14 h30**

**Verger de Mr Claude Virgili**

**10 route de Castres à Burlats**

**Animation : Renaud Mauchoffe du Parc Régional du Haut Languedoc**

**Contact : Henri Montaud - Place du Théron - 81210 Lacrouzette**

**Tel : 05 63 50 66 83**



*Agenda des*

*Associations*

**Dimanche 17 Mai**

**Vide grenier aux Salvages**  
organisé par Les Salvages Passion

**Samedi 20 et Dimanche 21 juin**

**Fête des Salvages**  
organisé par Les Salvages Passion

**Dimanche 28 Juin**

**Fête du pain à Carauce**  
organisé par Horizon Pharma Bénin

**Dimanche 04 Octobre**

**Randonnée VTT**  
**La Salvageoise**  
organisé par Les Salvages Passion

**Samedi 21 Novembre**

**Fête du vin nouveau**  
Salle de la Papeterie  
organisé par Les Salvages Passion

**De Novembre à Avril**  
**Tous les 1<sup>er</sup> vendredi du mois**

**Concours de belote**  
organisé par Les Salvages Passion

## Fête des Associations

Lors de sa troisième réunion, le comité de coordination s'est retrouvé à la salle de la Bourdarié. La fête du **samedi 12 septembre** s'organise autour d'une après-midi ludique au lac du Lézert et d'une soirée conviviale à la salle de la papeterie. Courant avril, les membres du comité se retrouveront à la MJC des Salvages pour affiner l'organisation.

**Réservez déjà cette date !!!**

